



Assemblée générale

Soixante-neuvième session

Documents officiels

Distr. générale
2 décembre 2014
Français
Original : anglais

Cinquième Commission

Compte rendu analytique de la 11^e séance

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 7 novembre 2014, à 10 heures

Président : M. Ružička (Slovaquie)
*Président du Comité consultatif pour les questions administratives
et budgétaires* : M. Ruiz Massieu

Sommaire

Point 113 de l'ordre du jour: Nominations aux sièges devenus vacants
dans les organes subsidiaires et autres nominations

- a) Nominations de membres du Conseil consultatif pour les questions administratives et budgétaires
- b) Nominations de membres du Comité des contributions
- c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements
- d) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale
 - i. Nomination de membres de la Commission
 - ii. Désignation du Président de la Commission
- e) Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

14-64221X (F)



Merci de recycler 



La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 113 de l'ordre du jour : Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

1. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur les dispositions du Règlement intérieur de l'Assemblée générale relatives aux élections et sur le paragraphe 16 de la décision 34/401 de l'Assemblée générale sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée générale relatif à la pratique consistant à ne pas recourir au scrutin secret pour les élections aux organes subsidiaires lorsque le nombre de candidats correspond au nombre de sièges à pourvoir.

a) Nominations de membres du Conseil consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/69/101; A/C.5/69/5)

2. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur les notes du Secrétaire général dans lesquelles, se référant aux articles 155 et 156 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, il invite celle-ci à nommer cinq personnes pour pourvoir les sièges qui deviendraient vacants au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires le 1^{er} janvier 2015 (A/69/101), et communique le nom de cinq personnes désignées par leur gouvernement aux fins de leur nomination ou de leur reconduction dans leurs fonctions au Comité consultatif pour un mandat de trois ans commençant le 1^{er} janvier 2015 (A/C.5/69/5).

3. Le nombre de candidatures de personnes originaires des États d'Afrique, d'Europe de l'Est, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Europe occidentale et d'autres États correspondant au nombre de postes vacants pour ces groupes régionaux, le Président considère que la Commission souhaite recommander la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions des candidats par acclamation.

4. *La Cinquième Commission recommande de nommer ou de reconduire dans leurs fonctions M. Kurer (Libye), pour les États d'Afrique, M. Chernikov (Fédération de Russie), pour les États d'Europe de l'Est, M. Sena (Brésil), pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes, et M. Lingenthal (Allemagne) et M. Traystman (États-Unis d'Amérique), pour les États d'Europe occidentale et autres États, au*

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2015.

b) Nominations de membres du Comité des contributions (A/69/102/Rev.1; A/C.5/69/6)

5. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur les notes du Secrétaire général dans lesquelles, se référant aux articles 158 et 159 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, il invite celle-ci à nommer six personnes pour pourvoir les sièges qui deviendraient vacants au Comité des contributions le 1^{er} janvier 2015 et une personne pour pourvoir un siège devenu vacant à la suite de la démission d'un membre du Comité dont le mandat aurait expiré le 31 décembre 2016 (A/69/102/Rev.1), communique le nom de six personnes désignées par leur gouvernement aux fins de leur nomination ou de leur reconduction dans leurs fonctions au Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2015, ainsi que le nom de la personne nommée par le Gouvernement libyen, M. Elshakshuki, pour occuper le poste vacant au sein du Comité pour un mandat prenant fin le 31 décembre 2016 (A/C.5/69/6).

6. Le nombre de candidatures de personnes originaires des États d'Afrique, d'Asie-Pacifique, d'Europe de l'Est, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Europe occidentale et d'autres États correspondant au nombre de postes vacants pour ces groupes régionaux, le Président considère que la Commission souhaite recommander la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions des candidats par acclamation.

7. *La Cinquième Commission recommande de nommer M. Fu Daopeng (Chine) et M. Yoo Dae-jong (République de Corée), pour les États d'Asie-Pacifique, M. Lozinskiy (Fédération de Russie), pour les États d'Europe de l'Est, M. Sardinha Pinto (Brésil), pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes, et M. Khatri (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) et M. Schlesinger (Autriche), pour les États d'Europe occidentale et autres États, au Comité des contributions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2015. La Commission recommande également de nommer M. Elshakshuki (Libye), pour les États d'Afrique), au Comité des contributions pour un mandat prenant fin le 31 décembre 2016.*

c) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements (A/69/103; A/C.5/69/7)

8. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur les notes du Secrétaire général dans lesquelles, se référant à l'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, il invite l'Assemblée générale à confirmer la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions de six personnes qu'il avait désignées pour pourvoir les sièges qui deviendraient vacants au Comité des placements le 1^{er} janvier 2015 (A/69/103), propose à l'Assemblée générale de confirmer le renouvellement du mandat comme membres ordinaires du Comité des placements de cinq personnes pour une durée d'un an, et de transformer le mandat de membre ad hoc de M. Oliveros (Espagne) en mandat de membre ordinaire pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2015 (A/C.5/69/7).

9. Le nombre de candidatures correspondant au nombre de postes vacants, le Président considère que la Commission souhaite recommander la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions des candidats par acclamation.

10. *La Cinquième Commission recommande de nommer ou de reconduire dans leurs fonctions M. Arikawa (Japon), M. Dhar (Inde), M. Kirdar (Iraq), M. Klein (États-Unis d'Amérique), M. Oliveros (Espagne) et M. Pictet (Suisse) pour un mandat d'un an prenant effet le 1^{er} janvier 2015.*

d) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale

i) Nomination de membres de la Commission (A/69/104; A/C.5/69/8)

11. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur les notes du Secrétaire général dans lesquelles, se référant aux articles 2 à 4 du Statut de la Commission de la fonction publique internationale, il invite l'Assemblée générale à nommer cinq personnes pour pourvoir les sièges de la Commission qui deviendraient vacants le 1^{er} janvier 2015 (A/69/104), et communique le nom de quatre personnes désignées par leur gouvernement aux fins de leur nomination ou de leur reconduction dans leurs fonctions à la Commission pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2015 (A/C.5/69/8).

12. Le nombre de candidatures de personnes originaires des États d'Afrique, d'Europe de l'Est, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Europe occidentale et d'autres États correspondant au nombre de postes vacants pour ces groupes régionaux, le Président considère que la Commission souhaite recommander la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions des candidats par acclamation.

13. *La Cinquième Commission recommande de nommer ou de reconduire dans leurs fonctions M. Oti Boateng (Ghana) et M. Rhodes (Sierra Leone), pour les États d'Afrique, M. Wyzner (Pologne), pour les États d'Europe de l'Est, M^{me} Gardner (Jamaïque), pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes, et M^{me} Bechtel (France), pour les États d'Europe occidentale et autres États, à la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2015.*

ii) Désignation du Président de la Commission (A/69/104; A/C.5/69/8/Add.1)

14. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur les dispositions de l'article 2 du Statut de la Commission de la fonction publique internationale et invite l'Assemblée générale à désigner un président pour pourvoir le siège qui deviendra vacant le 1^{er} janvier 2015. Dans sa note sur la désignation du Président de la Commission (A/C.5/69/8/Add.1), le Secrétaire général a communiqué le nom d'une personne nommée par son gouvernement pour exercer les fonctions de Président de la Commission pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2015.

15. Le nombre de candidatures correspondant au nombre de postes vacants, le Président considère que la Commission souhaite recommander la nomination dans ses fonctions du candidat par acclamation.

16. *La Cinquième Commission recommande de nommer M. Rhodes (Sierra Leone) aux fonctions de Président de la Commission de la fonction publique internationale pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2015.*

e) Nomination de membres du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit (A/69/105; A/C.5/69/9)

17. **Le Président** appelle l'attention de la Commission sur les notes du Secrétaire général dans

lesquelles il se réfère aux paragraphes 3, 10, 11, 12 et 13 de l'annexe de la résolution 61/275 de l'Assemblée générale, invite celle-ci à nommer deux personnes pour pourvoir les sièges du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit qui deviendraient vacants le 1^{er} janvier 2015 (A/69/105) et communique les noms des deux personnes nommées par leur gouvernement aux fins de leur nomination ou de leur reconduction dans leurs fonctions pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2015 (A/C.5/69/9).

18. Le nombre de candidatures de personnes originaires des États d'Afrique, d'Europe occidentale et d'autres États correspondant au nombre de postes vacants pour ces groupes régionaux, le Président considère que la Commission souhaite recommander la nomination ou la reconduction dans leurs fonctions des candidats par acclamation.

19. *La Cinquième Commission recommande de nommer ou de reconduire dans leurs fonctions M. Quartey (Ghana), pour les États d'Afrique, et M. Mihm (États-Unis d'Amérique) pour les États d'Europe occidentale et autres États, au Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2015.*

La séance est levée à 10 h 30.